



# VILLE D'AUCHY-LES-MINES

## Département du Pas-de-Calais – 62138

### ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 115/2025 RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ AUX PUCES DU SAMEDI 12 JUILLET 2025 CENTRE BOURG

**Monsieur le Maire de la commune d'Auchy-les-Mines**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-24, L.2211-1, L.2212-1 L.2212-2 et L.2213-4,

**VU** le Code des Communes,

**VU** le Code de la Route,

**VU** l'arrêté municipal du 19 juin 1973 portant réglementation sur la circulation et le stationnement au sein de la Commune.

**CONSIDÉRANT** qu'à l'occasion du marché au puces annuel du Centre Bourg.

#### ARRÊTE

##### Article 1 -

A l'occasion du marché aux puces et afin de sécuriser l'intérieur du périmètre, la circulation et le stationnement de tout véhicule seront strictement interdits, uniquement les puciers seront autorisés à stationner dans les rues ci-dessous le

##### **Samedi 12 Juillet 2025 de 5H à 20H**

- **Rue Ignace Humblot**, dans son intégralité allant de la rue Raoul Briquet à la Route Nationale,
- **Rue Wacheux Prolongée**, de la rue Ignace Humblot à la Route Nationale,
- **Rue Grenier**, dans son intégralité jusqu'aux angles des rues Jules Guesde et Calvaire,
- **Rue Gloriant**, dans son intégralité jusqu'à l'angle rue Casimir Beugnet,
- **Rue Beugnet**, du sens giratoire intersection rue Jules Guesde jusqu'à la rue Ignace Humblot

##### Article 2 -

Dans le cadre du plan Vigipirate et afin d'assurer la sécurité de tous, un barriérage avec présence de signaleurs munis de chasubles seront mis en place aux intersections suivantes :

- Rue Raymond Wacheux intersection Route Nationale,
- Rue Ignace Humblot intersection Route Nationale, (barriérage renforcé axe principal)
- Rue Ignace Humblot intersection rue Raoul Briquet, (barriérage renforcé axe principal)
- Rue Ignace Humblot intersection rue des Marronniers,
- Rue Ignace Humblot intersection rue Emile Basly,
- Rue Ignace Humblot intersection impasse Léon Gambetta,
- Rue Ignace Humblot intersection rue Jean Rostand,
- Rue Ignace Humblot intersection impasse Arthur Lamendin,
- Rue Ignace Humblot intersection Place Jean Jaurès,
- Rue Ignace Humblot intersection rue Florent Evrard,
- Rue Casimir Beugnet intersection rue Jules Guesde, (barriérage renforcé axe principal)